



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional SUD - Provence
Alpes Côte d'Azur



Réunion du Comité Directeur
Du 1^{er} Novembre 2020

La réunion s'est tenue en visioconférence pour respecter le confinement.

Les commissions et leurs projets :

COMMISSION CIBLE

SAISON SALLE :

Objectif : La commission a la volonté de maintenir la préparation du Championnat Régional si les autorisations le permettent, et ce même si le Championnat de France ne peut avoir lieu. Le Championnat est prévu à Aix.

Etant donné la distanciation à prévoir, il faudra aménager les tirs. La commission propose :

- Cadets et Juniors : vendredi soir
- Poussin et Minimes : samedi matin
- Finale des catégories jeunes le samedi après midi
- Séniors classique et arc nu : samedi soir
- Séniors poulie : dimanche matin
- Finales des séniors le dimanche après-midi.

Le tir se ferait sur un rythme A/C. Dans la salle il est possible de mettre 32 cibles, donc 64 archers à chaque départ, ce qui est équivalent aux années précédentes.

Le Comité sera attentif à l'équité sportive si certains archers n'ont pas pu avoir 3 scores. Le choix sera fin de saison concernant les quotas.

En cas d'annulation de concours de la part des clubs, il n'y aura pas de sanction et un remboursement est prévu. Il faut annuler le concours auprès de la FFTA. Un mail sera envoyé à tous les clubs pour les informer de la démarche à suivre.

Il est rappelé que si un concours 18m ne peut pas se faire en salle, il peut être organisé en extérieur. Cependant le ChR ne pourra pas se faire en extérieur étant donné le nombre d'archers, l'amplitude horaire nécessaire, la température extérieure ...

Tournois Régional Jeune (TRJ)

Maintien du tarif. Le jeune voulant participer doit s'inscrire auprès du Comité Régional pour les 3 tirs. Les deux premiers tirs sont payant et le 3è offert par le comité régional.

Récompense : un bon d'achat pour les 3 premiers.

Le CODIR a décidé de réintégrer la catégorie Junior aux TRJ car ils sont représentés aux TNJ

Aide financière du comité régional pour les TRJ : 200€ pour le club organisateur. Le club doit demander cette aide lorsqu'il pose le concours.

Division Régionales (DR)

Priorité aux clubs qui devaient l'organiser l'année dernière :

Il n'y aura pas de TAE en face des DR

Championnat Régional Extérieur : Marie-Christine MENAGER sera l'arbitre responsable.

COMMISSION PARCOURS : Marcel ALBERT, Frédéric ARMANINI, Christine BOURG, Audrey KIENER

La commission a la volonté de relancer les stages découvertes et de perfectionnement en Mars.

Volonté de la commission de faire des stages Nature en plus du campagne et du 3D pour attirer plus de monde et pour correspondre à toutes les demandes : validé.

Souhait de refaire une journée de formation pour les clubs qui veulent organiser des concours.

COMMISSION FORMATION : Michel ALLEGRE, Formation entraîneurs : Audrey KIENER, Formation Arbitres : Stéphane VALETTE

La commission formation va établir un sondage auprès des clubs et des archers pour connaître leurs souhaits de formation afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Il semble important de faire une information à l'ensemble des présidents de clubs pour expliquer les différentes formation afin qu'ils puissent la relayer auprès des archers.

Formation arbitre : la commission va travailler sur la faisabilité de maintenir une formation par visioconférence pour ne pas retarder la formation des candidats arbitres. Se pose la question des stages sur les concours qui sont interrompus.

COMMISSION LABELISATION : Jacques PETITJEAN, Bruno DEMAY

Il est possible pour les clubs de faire une simulation sur le site de la FFTA.

C'est intéressant de le faire pour se familiariser avec l'outil. Mais il est rappelé que le résultat sera tronqué car il n'y a pas eu de concours extérieurs et que ceux-ci rentrent dans les critères d'attribution des labels.

COMMISSION COMMUNICATION : Myriam SCHOOF, Michel ALLEGRE

La communication a été renforcée via le site, la page Facebook et les mails envoyés aux clubs.

Création de la « Gazette Régionale du Tir à l'Arc »

Elle sera envoyée à la fin de chaque mois. Les thèmes abordés seront variés, ils reprendront les informations importantes des commissions mais aussi les fêtes au sein des clubs, des concours qui ont eu lieu le mois passé, le calendrier du mois à venir, le rappel des dates importantes mais aussi des articles sur une pratique, sur un club....

3 – Situation sanitaire

Les décisions gouvernementales ont stoppé toute pratique de notre sport donc nous sommes contraints d'attendre les nouvelles recommandations pour parler de la mise en place des mesures sanitaires au sein de notre sport.

4- Calendrier Extérieur, TRJ, DR

CR TAE : Les 26 et 27 Juin à Monteux

DR : Le 25 Avril à Châteaurenard

Le 23 Mai à Cannes

Le 13 Juin à Carpentras

CR Nature : Le 02 Mai à Robion

CR Campagne : Le 06 juin à Carcès

CR 3D : Le 20 juin à Miramas (à confirmer)

TRJ : 11 avril : il manque un candidat pour cette date

02 Mai : Club de Marseille

30 Mai : Club d'Antibes

5- Stages et Formations :

Le calendrier sera établi ultérieurement par les différentes commissions en réponse aux besoins et demandes des clubs et archers .

6- Question diverses

✓ Aide financière aux clubs organisateurs :

Décision prise et validée par le CODIR : 300€ pour chaque championnat régional suivant : CR salle jeune, CR salle adulte, TAE jeune, TAE adulte, CR campagne, CR nature, CR 3D.

- ✓ Le comité régional veut travailler avec les Comités départementaux. Il est donc proposé de diffuser dans chaque CD une information pour que leurs membres puissent participer aux commission du CR. Cela apporte de la cohérence entre les action du CR et celles des CD.

Proposition est faite que les présidents des CD participent à certaines réunions du CR.

- ✓ Plan de développement pour la région

Le plan de développement a pris fin avec l'olympiade. Au vu des circonstance, le projet sera conservé pour l'année 2021.

- ✓ Election du président de la FFTA à venir, comment vont se dérouler les votes ?

Tous les archers vont recevoir l'information de se rapprocher de leur président pour faire connaitre leur choix. Chaque président votera via une plateforme de vote avec un numéro d'anonymisation.

Les membres du comité régional qui ont été élus pour représenter les clubs voteront pour les candidats au prorata des votes exprimés par les clubs.

- ✓ Organisation d'un tir extérieur régional spécial débutant.

Après discussion il est retenu d'inviter les présidents de CD à une prochaine réunion afin d'établir un règlement pour les compétitions débutant afin d'harmoniser les pratiques. Par la suite il serait utile de créer une commission débutant au sein du CODIR

La prochaine réunion de CODIR du Comité Régional est fixée au 05 décembre 2020. Le lieu et l'horaire seront fixés ultérieurement. Elle se fera en réunion physique ou visioconférence en fonction des préconisations.

La séance est levée à 13h30

Myriam SCHOOF



Secrétaire générale

Michel ALLEGRE



Président du Comité Régional